



Direction Territoriale  
Sud-Ouest

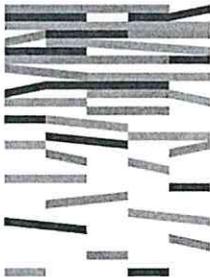
Service Ressources  
Humaines et  
Prévention

Unité RHF  
Pôle RF

## CONCOURS EXTERNE 2023 D'AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

**spécialité « Ports maritimes–voies navigables »**

### **LISTE DES CANDIDATS ADMIS**



Vu l'arrêté du 27/03/23 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours interne et externe pour le recrutement d'un agent d'exploitation principal branche voies navigables – ports maritimes,

Vu la décision du 07/04/23 fixant la composition du jury et ses deux avenants des 19/06/23 et 01/09/23,

Vu la délibération du jury en réunion d'admission le 15/09/23,

Le classement des candidats admis au concours externe d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat au titre de l'année 2023 spécialité « Voies Navigables – Ports Maritimes » s'établit comme suit :

#### **Liste principale :**

1. BENTO-SOUSA Mathieu (DTSO-008)

#### **Liste complémentaire :**

1. ANDRIOLA Steven (DTSO-009)
2. GAUCHAIS Malo (DTSO-020)
3. VILLARD Bertrand (DTSO-006)
4. PADILLA Juan (DTSO-011)

  
La Présidente du Jury  
**Elodie DUFEU**

Adresse complète – 2 Port Saint-Etienne – BP 7204 – 31073 TOULOUSE CEDEX  
Tél 05 61 36 24 24 Fax 05 61 54 66 50 [www.sud-ouest.vnf.fr](http://www.sud-ouest.vnf.fr)

Établissement public de l'État à caractère administratif,  
article L 4311-1 du code des transports, TVA intracommunautaire FR 89 130 017 791  
SIRET 130 017 791 00083, Compte bancaire : DRFIP Rhône-Alpes et du Rhône  
n° 10071 6000 00001004270 58 , IBAN FR76 1007 1690 0000 0010 0427 058, BIC n°TRPUFRP1



Direction Territoriale  
Sud-Ouest

Service Ressources  
Humaines et  
Prévention

Unité RHF  
Pôle RF

## CONCOURS INTERNE 2023 D'AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

**spécialité « Ports maritimes–voies navigables »**

### **LISTE DES CANDIDATS ADMIS**



Vu l'arrêté du 27/03/23 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours interne et externe pour le recrutement d'un agent d'exploitation principal branche voies navigables – ports maritimes,

Vu la décision du 07/04/23 fixant la composition du jury et ses deux avenants des 19/06/23 et 01/09/23,

Vu la délibération du jury en réunion d'admission le 15/09/23,

Le classement des candidats admis au concours interne d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat au titre de l'année 2023 spécialité « Voies Navigables – Ports Maritimes » s'établit comme suit :

#### **Liste principale :**

1. LAHLOU Saïd (DTSO-017)

#### **Liste complémentaire :**

1. CASTEL Coline (DTSO-010)

La Présidente du Jury  
**Elodie DUFEU**